Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260618-2026_046_2-DE

Caulnes Communauté	CONSEIL MUNICIPAL DU : JEUDI 18 JUIN 2026	DÉLIBERATION

Date de la convocation : le 13 juin 2026
Date d'affichage de l'ordre du jour : le 13 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Madame Marina LE MOAL, Maire.

Etaient présents	Marina LE MOAL, Maire Marylène BERHAULT, Jean-Yves NOGUES, Patricia BOUGAULT, Olivier DESRIAC et Catherine REHEL, Adjoints Hubert GUERIN, Marie GUILLOU, David MAILLARD, Maryline CHOUX, Frédéric GASREL et Tiphaine MEHEUST, Conseillers Municipaux Délégués Marc PRIOL, Stéphanie YVERGNIAUX, Adrien BOUDET, Gaëtane PICQUET, Fabien CHOLET, Marie-Noëlle DESRONDIERS, Jérémy TANGUY, Emeline JAN et Sabrina BARBIER, Conseillers Municipaux
Étaient absents	Dominique BRIAND et Thierry DEBUIRE
Pouvoir	Dominique BRIAND donne pouvoir à Frédéric GASREL et Thierry DEBUIRE donne pouvoir à Adrien BOUDET
	Secrétaire de séance : Gaëtane PICQUET

ASSEMBLEE	N° DE L'ACTE : 2026-046
Objet : Etat des décisions de Madame la Maire dans le cadre de ses délégations	

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021.07.08 du 15 juillet 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal à Madame la Maire,

Madame la Maire informe le Conseil municipal des décisions prises depuis le 21 mai 2026 :

Décision	**Date de décision**
Remplacement de 3 détecteurs de fumée à la salle des fêtes - LE BOHEC ARMOR ELECTRICITE : 768,30 € HT	09/06/2026
Impression du magazine (36 pages) - ROUDENN GRAFIK : 2 277 € HT	10/06/2026
Réfection d'un chemin au Pont Auger - GASREL TRAVAUX AGRICOLES : 9 244,50 € HT	10/06/2026

Décision – Droit de préemption	**Date de décision**
Déclaration d'intention d'aliéner - DYADEIS NOTAIRES - 5 rue Saint Julien - AB567-AB568 : Renonciation	11/06/2026

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212200323-20260618-2026_046_2-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE de l'information des décisions prises depuis le 21 mai 2026.**

Fait à Caulnes le 24 juin 2026
Pour extrait conforme au registre
La Maire,
Marina LE MOAL

